



Paris le 01/04/2019

Monsieur le Président,

Le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement, en accord avec le MEDEF, mettent en œuvre une politique ultralibérale. Celle-ci, multiplie les attaques contre les salariés, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public.

Les agents et agentes de la Fonction publique et leurs missions sont au cœur des visées régressives du pouvoir exécutif.

Après le retour du gel de la valeur du point qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat sans précédent, la mauvaise compensation de la hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence injuste tant pour les salariés du privé que pour les agents publics, pour ne s'en tenir à quelques exemples, voici un projet de loi dévastateur de contre-réforme de la Fonction publique.

En démantelant les organismes consultatifs de la Fonction publique et en mettant en cause les mandats des représentants des personnels, en projetant un recours encore plus massif aux contractuels, synonyme de précarité accrue et d'affaiblissement de la garantie de neutralité des agents publics, ainsi qu'aux recrutements sans concours suivis de formations accélérées, en accentuant fortement les éléments individuels de rémunération ouvrant ainsi la porte à des pratiques clientélistes, ce projet de loi constitue une charge sans précédent contre le Statut Général des fonctionnaires.

Pire, en créant un arsenal de dispositions, notamment organisant la mobilité forcée, pour accompagner de nouvelles et massives suppressions d'emplois et favoriser l'abandon ou la privatisation de missions publiques, ce texte est également porteur de reculs très graves pour l'ensemble de la population aggravant encore les inégalités.

Tout cela se fait à la hussarde, dans un calendrier extrêmement resserré qui ne permet pas une concertation digne de ce nom – le texte pourrait être adopté dès juin au Parlement – et ce sans tenir compte des propositions et positions des organisations syndicales.

Ce projet de loi de la fonction publique s'inscrit dans le cadre d'un projet global de destruction du modèle social français. Il est l'intégration dans l'administration du modèle capitaliste du travail avec une volonté de gestion autoritaire, partielle et inégalitaire tout en détruisant les missions de service public, en les vendant aux entreprises privées qui pourront en tirer des bénéfices sur le dos des citoyens. L'individualisme est porté à son paroxysme dans les moindres recoins de la société, tout doit être marchandise, tout doit se réguler par les volontés du marché. Les seuls gagnants sont les détenteurs du pouvoir économique et les citoyens sont jetés en pâture dans un monde où régnera la loi du chacun pour soi, la guerre de tous contre tous. Les fonctionnaires, derniers remparts d'une société de cohésion sociale doivent se plier ou se voir sacrifier.

Solidaires finances affirme de nouveau son attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Dans les différents secteurs du ministère les agentes et les agents sont entrés en lutte depuis de nombreux mois contre cette politique de destruction.

À la DOUANE malmenée, chahutée depuis des décennies : les agents et agentes ont initié des actions aux différents points de frontières. A l'issue d'une journée complète de discussions sans avancées en matière de rémunérations et un départ du directeur généra, la rupture a été actée. Des forces de police ont même été

dépêchées à Toon plage pour empêcher tout blocage par la douane des ferries. L'intersyndicale ne participera plus à aucune rencontre sans que lui soient proposées des avancées quantifiables par rapport à la proposition du ministre.

La CCRF est quant à elle menacée par une réorganisation visant à liquider /privatiser certaines missions,

A la DGFI Les grandes manœuvres ont déjà commencé : le périmètre des missions est attaqué et la manière de les exercer bouleversée. La géographie revisitée va aboutir à un déménagement violent et massif du territoire et divisera par quatre le nombre des implantations.

Les agents et agentes se sont fortement mobilisées les 14, 19 et 28 mars pour défendre leurs missions, leurs conditions de travail face à un gouvernement qui par ses projets « fonction publique » s'apprête à réduire la plupart des droits des fonctionnaires : mobilité forcée, renforcement des sanctions disciplinaires, gestion des ressources humaines arbitraire, incitations au départ, recrutement de contractuels...

Loin d'être une modernisation annoncée, il s'agit une véritable régression dont personne ne profitera.

Concernant l'action sociale, fin 2018, les Fédérations des finances ont décidé de boycotter les instances du CNAS, pour dénoncer la reprise par le Secrétariat général d'une somme de 4,9M€ sur la subvention accordée à l'association ALPAF pour 2018 (logement social).

Nous avons alors pointé le manque de dialogue et de concertation sur le projet de réorganisation de l'action sociale et de la gouvernance des associations. La Secrétaire Générale du ministère nous avait alors informés du maintien du budget 2019 de l'action sociale, santé et sécurité au travail.

Cet engagement n'aura tenu guère longtemps puisqu'une réserve budgétaire de 5% va s'appliquer sur le PLF 2019 à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés dans les CDAS et dans les CHSCT.

Cette réserve revient à l'ordre du jour dans un contexte incertain au vu des différents audits en cours sur les associations et plus généralement sur toutes les activités liées à l'action sociale ministérielle.

Au final, les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire et nous ne pouvons accepter que des économies se fassent au détriment des agents. Nous demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire !

Dans une période de crise économique, marquée par une baisse du pouvoir d'achat, une détérioration des conditions de travail et son lot de suppressions d'emplois depuis plusieurs années, nous dénonçons la réduction de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre Ministère et nous exigeons que celle-ci demeure une priorité ministérielle

La note d'orientation présentée ce jour fera l'objet d'une motion de la part de SOLIDAIRES FINANCES

Concernant plus particulièrement le présent CDAS :

Arbre de Noël :

En 2018, un nouveau marché national des chèques cadeaux a été validé par le Secrétariat Général sans aucune consultation des organisations syndicales. Ce nouveau marché a été attribué à la société EDENRED le 25/04/2018.

Solidaires Finances, au CNAS et au CDAS, a été informée tardivement de ce nouveau marché et de son contenu et au CNAS s'est exprimée contre ce marché et ses modalités imposées.

De multiples récriminations de la part des bénéficiaires tant à notre niveau qu'auprès de la Déléguée se sont faites jour, Bon nombre d'agentes et d'agents n'ont pu utiliser correctement leur chèque-cadeau pour Noël : refus des commerçants, frais de livraison exorbitants (6,60 €), lien dématérialisé non reçu, identifiants non valides...

Le Secrétariat Général pousse depuis des années vers l'achat de chèques/cartes Kadéos afin de limiter la charge de travail pour les délégations. Solidaires Finances est consciente de cette charge mais estime que ce n'est

pas aux agentes et agents de subir les conséquences des réductions d'effectifs dans les délégations au détriment des prestations fournies. Nous condamnons ces évolutions néfastes pour l'ensemble des agentes et agents.

Concernant les sorties des retraités :

Si nous constatons que ces sorties connaissent un véritable succès, nous nous interrogeons sur la diversification des offres qui pourraient être proposées en fonction de différentes tranches d'âges : ainsi pour les « jeunes retraités » des participations type chèque bien être pourraient être envisagés (un GT sur ce sujet serait le bienvenu).

Pour les actifs, nous attirons l'attention du CDAS sur l'isolement potentiel des nouveaux arrivants sur Paris et la précarité dans laquelle ils ou elles peuvent se trouver (cf le bilan de la psychologue).

Concernant la restauration :

Nous nous inquiétons sur la future fermeture du restaurant administratif de St Sulpice, fermeture longue au vu des travaux envisagés et des dispositions qui seront prises pour permettre aux agents et agentes de se restaurer. Solidaires finances demande que les personnels bénéficient d'un délai supplémentaire pour se rendre au restaurant qui les accueillera pendant la période,

Argonne : concernant le marché public qui sera lancé prochainement pour déterminer quel sera le prestataire au 1/9/2019. Nous réitérons notre souhait de voir l'AGRAF participer à ce marché, toutefois nous nous interrogeons sur la volonté réelle du SG de permettre à l'AGRAF de postuler, Les personnels n'ont pas à payer les frais de dissensions entre les intervenants.

Concernant les conférences de santé publique :

Ces dernières se déroulant essentiellement sur BERCY, peu d'agents extérieurs au site peuvent y assister, C'est pourquoi Solidaires Finances revendique qu'une autorisation annuelle d'absences, au moins, soit accordée par an aux personnels désirant s'y rendre.

Solidaires Finances première fédération des Ministères économiques et financiers, réaffirme son attachement à une action sociale de qualité prenant en considération tous les besoins des agents, actifs et retraités et de leurs familles dans les domaines du logement, de la restauration, des vacances, des loisirs, de la culture, de la petite enfance, des aides et secours, de la dépendance.